

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 26 mars 2026
Délibération n°2026-14**

L'an deux mille vingt six, le 26 mars, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE, Gilles TRONCHON et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOL

Procurations :

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 mars 2026.

Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.

Le Maire propose l'adoption des procès verbaux des 2 précédents Conseils Municipaux.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 29 janvier 2026 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

Avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION de M. Louis POMMIER, le procès verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026 est adopté et sera disponible sur le site de la commune.

La secrétaire,



Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 03 AVR. 2026 et publication le 03 AVR. 2026